

LE RENOUVELLEMENT EST OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE RENTRÉE SCOLAIRE

Responsables légaux de l'enfant

Situation : Célibataire Concubinage Pacsé(e) Marié(e)
 Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Parent 1

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :
Mail :
Profession/Lieu :

Parent 2

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :
Mail :
Profession/Lieu :

Personne a prélevée dans BL Portail Famille : Parent 1 Parent 2

Médecin traitant

NOM + numéro de téléphone :

Personnes à prévenir en cas d'incident (autres que les parents)

Nom & Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone
.....
.....
.....

Choix du mode de facturation

- À réception de la facture sur l'application BL Portail Famille (cf. Article 3 du règlement intérieur ci-joint pour les modalités) Par prélèvement automatique (fournir un RIB)

Pour les parents séparés en garde alternée, besoin d'une facture : Commune Séparée

Engagement

Je soussigné(e), déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, m'engage à signaler tout changement de situation, coordonnées, état de santé de l'enfant, au cours de sa scolarisation.
Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les conditions.
Je certifie être à jour de mes règlements.

Date :

SIGNATURES DES PARENTS

Enfant(s) à inscrire à la restauration scolaire

1^{er} Enfant

Nom : Date de naissance :

Prénom : Lieu de naissance :

Nom de l'école : Classe :

L'enfant présente-t-il des allergies alimentaires ? Oui Non

P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé) : Oui Non / Si oui, repas apporté ? Oui Non

En cas de P.A.I. , le dossier doit être signé par les différentes structures et remis dès le jour de la rentrée. Seul un enfant atteint d'allergie(s) sévère(s) pourra être autorisé par la commune à consommer un panier repas préparé par ses parents.

2^{ème} Enfant

Nom : Date de naissance :

Prénom : Lieu de naissance :

Nom de l'école : Classe :

L'enfant présente-t-il des allergies alimentaires ? Oui Non

P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé) : Oui Non / Si oui, repas apporté ? Oui Non

En cas de P.A.I. , le dossier doit être signé par les différentes structures et remis dès le jour de la rentrée. Seul un enfant atteint d'allergie(s) sévère(s) pourra être autorisé par la commune à consommer un panier repas préparé par ses parents.

3^{ème} Enfant

Nom : Date de naissance :

Prénom : Lieu de naissance :

Nom de l'école : Classe :

L'enfant présente-t-il des allergies alimentaires ? Oui Non

P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé) : Oui Non / Si oui, repas apporté ? Oui Non

En cas de P.A.I. , le dossier doit être signé par les différentes structures et remis dès le jour de la rentrée. Seul un enfant atteint d'allergie(s) sévère(s) pourra être autorisé par la commune à consommer un panier repas préparé par ses parents.

Le choix du régime (*standard ou végétarien*) ainsi que la fréquence de présence (*permanent, repas régulier selon planning ou repas occasionnel*) **seront à paramétrer sur le site internet BL Portail Famille.**

Pour des modifications de date de présence, veuillez vous référer à l'article 4 du règlement intérieur ci-joint.